

Junicode : le code de la route enseigné aux élèves

Du 18 au 20 septembre, les CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire ont participé aux épreuves du Junicode, proposées dans le but de leur enseigner les règles de base à suivre en matière de sécurité routière. Organisé en partenariat avec la Prévention routière et l'unité de CRS des Quatre-cantons, le Junicode comportait des examens théoriques et pratiques sur lesquels les enfants étaient amenés à plancher. L'objectif pour les deux CRS encadrant était de sensibiliser les élèves aux dangers de la route et à l'importance d'adopter les bons réflexes, qu'ils soient piétons ou cyclistes, pour assurer leur propre sécurité.

